

La révision du programme de Sciences humaines, une occasion d'apporter des changements en lien avec la réussite

THÈME 1 – La littératie

L'intégration des compétences langagières dans le profil de sortie des élèves de Sciences humaines

Mise en contexte

On peut définir simplement les compétences langagières comme sur un ensemble de connaissances et d'habiletés permettant de comprendre et de produire différents discours, tant à l'écrit qu'à l'oral.

Moffet a apporté des précisions qui s'inscrivent encore dans plusieurs recherches, dont les travaux de Lucie Libersan, du Réseau Fernand-Dumont, de Christiane Blaser et du collectif CLÉ.

La compétence langagière englobe trois types de compétence : la compétence linguistique, la compétence textuelle et la compétence discursive. La compétence linguistique réfère à la connaissance du code et des règles d'utilisation de la langue. La compétence textuelle est la connaissance des composantes et des structures d'un texte ainsi que la capacité de les organiser et de les structurer de façon cohérente. La compétence discursive est la connaissance des moyens langagiers permettant de lier un texte à un contexte, à une situation de communication ou à un type de discours. [...] La langue est un tout organique où chaque composante est en relation étroite avec les autres et il faut l'envisager dans sa globalité [...].¹

La compétence langagière est sollicitée dans toute tâche de communication et ne peut être circonscrite aux cours de langue. Toute situation de lecture ou d'écriture mobilise des composantes de la compétence langagière, imbrication dont les professeurs de toutes les disciplines doivent être conscients et sur laquelle ils doivent activement travailler avec leurs étudiants.²

¹ Jean-Denis Moffet et Annick Demalsy. *Les compétences et la maîtrise du français au collégial*. Rapport de recherche PAREA, 1994, p.27, 28.

² Réseau Fernand-Dumont. La compétence langagière des étudiants au collégial et à l'université : essai de définition didactique. p.22, 23. <http://www.rfd.fse.ulaval.ca>

L'élément qui a suscité le plus d'observation tout au long des travaux est lié aux habiletés langagières. [...]Les universités soulignent l'importance de réinvestir les compétences langagières dans la composante de la formation spécifique d'un programme, entre autres pour lire, comprendre et écrire un article scientifique.

— Jacques Belleau et Nathalie Canuel

Q1 De quelle façon le programme actuel favorise-t-il le développement des compétences langagières?

Considérant l'importance de la maîtrise des compétences langagières dans la réussite des études collégiales...

Q2 Comment le programme de Sciences humaines peut-il contribuer au développement des compétences langagières à même l'acquisition des compétences disciplinaires?

Selon la volonté ministérielle, les comités-conseils des programmes d'études préuniversitaires auront à entreprendre, dès la prochaine rentrée scolaire [automne 2011], des travaux visant à s'assurer que le français est au cœur des préoccupations dans tous les cours de la formation spécifique.

— Christiane Piché, sous-ministre adjointe à l'enseignement supérieur, juin 2011

La valorisation de la langue relevant de toutes les disciplines...

Q3 Quel rôle revient aux profs de sciences humaines et aux profs de littérature? De quoi les enseignantes et enseignants ont-ils besoin pour être suffisamment outillés dans leur rôle?

Q4 Quels rôles, à titre de reprof, de reprof et de direction adjointe, devez-vous jouer dans votre collège pour favoriser le développement et l'intégration des compétences langagières en Sciences humaines?

Q5 Quelles conditions sont requises pour le déploiement de cette intégration dans le programme de Sciences humaines?